

Clotilde est venue témoigner que le Seigneur l'a guérie du dos. En 1999, une personne, jalouse de Clotilde, l'a embrassé et, en faisant cela, elle a fait un geste sur son dos. Depuis Clotilde a eu de plus en plus mal au dos jusqu'à être mis en invalidité par rapport à son travail. Les médecins ont fait des scanners et lui ont donné des traitements. Mais cela n'a rien donné. En novembre, un médecin de l'hôpital Lariboisière lui a donné un traitement très fort, mais elle n'a pas supporté et elle a dû l'arrêter. Le 4 décembre, elle vient à la prière des malades. Une parole dit que le Seigneur guérit une personne qui a très mal quand elle est assise. De fait, Clotilde était assise, puis s'elle s'est levée tellement elle avait mal au dos. Après cette parole, elle a senti un soulagement. Et depuis elle n'a pas plus mal au dos et elle n'est plus en invalidité pour son travail.